

Charte des achats responsables de LLR





Charte des achats responsables de LLR

(juin 2025)

Préambule

LLR, cabinet de Conseil en propriété industrielle, exerce une activité réglementée fondée sur des principes d'éthique, de confidentialité et d'indépendance. À ce titre, nous intégrons les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de nos activités, y compris dans notre processus d'achats.

Cette charte se situe dans le prolongement de la Charte éthique et du code de bonne conduite de LLR, disponible sur notre site Internet.

1. Objectifs de la charte

1.1 Favoriser des critères environnementaux (réduction des déchets et émissions de gaz à effet de serre) et sociaux (conditions de travail, santé et sécurité des salariés) dans nos décisions d'achat.

1.2 Etablir une relation de confiance, durable et équilibrée avec nos fournisseurs.

1.3 Promouvoir l'amélioration continue de nos pratiques responsables au sein de notre chaîne de valeurs (fournisseurs, partenaires, consultants et autres relations commerciales).

2. Objectifs de LLR

Nous souhaitons choisir nos fournisseurs en tenant compte des actions ci-dessous.

2.1 Indépendance

2.1.1 Favoriser un traitement équitable dans la sélection de nos fournisseurs.

2.2 Intégration de critères responsables

2.2.1 Prendre en compte les performances environnementales et sociales dans nos choix de fournisseurs, y compris dans le cadre de leurs méthodes de travail.

2.2.2 Favoriser les achats auprès d'entreprises locales, inclusives et/ou engagées dans une démarche RSE.

2.3 Dialogue et partenariat

2.3.1 Instaurer une relation de long terme avec nos fournisseurs, fondée sur la confiance, le dialogue et l'amélioration continue.

2.3.2 Encourager nos fournisseurs à adopter des pratiques responsables dans leur propre chaîne de valeur.

2.3.3 Exiger de nos fournisseurs une transparence sur l'origine des produits et services ainsi que sur leurs modes de production.

3. Nos attentes envers nos fournisseurs

Nous souhaitons que nos fournisseurs s'inscrivent dans les démarches énoncées ci-dessous.

3.1 Respect des droits humains et des conditions de travail

3.1.1 Nos fournisseurs s'interdisent toute forme de travail forcé, travail des enfants ou discrimination.

3.1.2 Nos fournisseurs garantissent des conditions de travail décentes sûres et équitables pour tous les employés.

3.2 Respect de l'environnement

3.2.1 Nos fournisseurs mettent tout en œuvre pour réduire l'impact environnemental des produits et services fournis (gestion des déchets, économie d'énergie, réduction des émissions carbone, consommation responsable des ressources), y compris dans les usages numériques (hébergement écoresponsable, sobriété numérique, limitation du volume d'impressions).

3.2.2 Nos fournisseurs nous fournissent, lorsque cela est possible, des alternatives éco-conçues ou à faible impact carbone.

3.3 Ethique des affaires

3.3.1 Nos fournisseurs luttent contre la corruption, la fraude et le blanchiment d'argent et protège toute personne signalant des infractions dans ce cadre.

3.3.2 Nos fournisseurs respectent les lois, réglementations et normes applicables à leur secteur d'activité.

4. Mise en œuvre et suivi

Cette charte s'applique à tous nos fournisseurs et partenaires, et chacun est invité à respecter dans la mesure du possible et à promouvoir ces principes dans ses activités professionnelles.

Nous nous réservons le droit de demander à nos fournisseurs de nous fournir des preuves de leur engagement (fiche d'évaluation Ecovadis, certifications, rapports RSE, auto-évaluations).

5. Conclusion

Par cette charte, nous affirmons notre volonté de promouvoir des pratiques d'achat responsables et invitons nos fournisseurs à être des acteurs engagés du changement.

